



FRAKTION

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

10 JUIL. 2014

Monsieur Mars-DI Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 10 juillet 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 88 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais interpellier le gouvernement au sujet de la N7/E421 sur la section Fridhaff - Schmëtt

Lors de cette interpellation, j'aimerais soulever les points suivants :

- Les délais de mise en œuvre du plan de sécurisation de la N7 et l'évolution de la N7 vers une 2+2 voies
- Priorisation et échéancier des différentes mesures décrites dans le plan directeur sectoriel « transport » c'est-à-dire :
 - Le contournement de Hosingen
 - Le contournement de Heinerscheid
 - Le contournement de Troisivierges
 - La transversale de Clervaux
 - Sécurisation de la B7 entre l'échangeur Colmar-Berg et l'échangeur Ettelbruck
 - Echangeur et accès Z.A. Fridhaff
- Construction à 2+2 voies des contournements de Hosingen et de Heinerscheid
- Projet de contournement de Hoscheid-Dickt
- Projet de contournement de Fischbach
- Projet de contournement de Weiswampach
- Suppression des croisements avec la N7

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Ali Kaes

Député

Transmis en copie pour information
aux honorables Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 10 juillet 2014
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,